



**PLAN REGIONAL DE MISE EN ŒUVRE COMPLET DE LA SURETE ET DE LA
FACILITATION DE L'AVIATION EN AFRIQUE (PLAN AFI SECFAL)
- REUNION SUR LE PLAN D'ACTION**

(Nairobi, Kenya, du 25 au 26 octobre 2016)

**Point 1 de l'ordre du jour:- Mise en Œuvre de l'Approche de la Surveillance Continue
du Programme Universel d'Audits de Sûreté (USAP-CMA) en Afrique**

(Note présentée par le Secrétariat du PLAN AFI SECFAL)

SOMMAIRE

Cette note présente à la réunion du Groupe Regional de travail sur la Sûreté et la Facilitation de l'Aviation (RASFALG-AFI) des informations sur la mise en œuvre de l'USAP-CMA, notamment l'état d'avancement de la mise en œuvre effective des éléments critiques des systèmes de sûreté et de supervision de l'aviation des États.

Action à prendre : la réunion est invitée à se référer au point 3 du présent document.

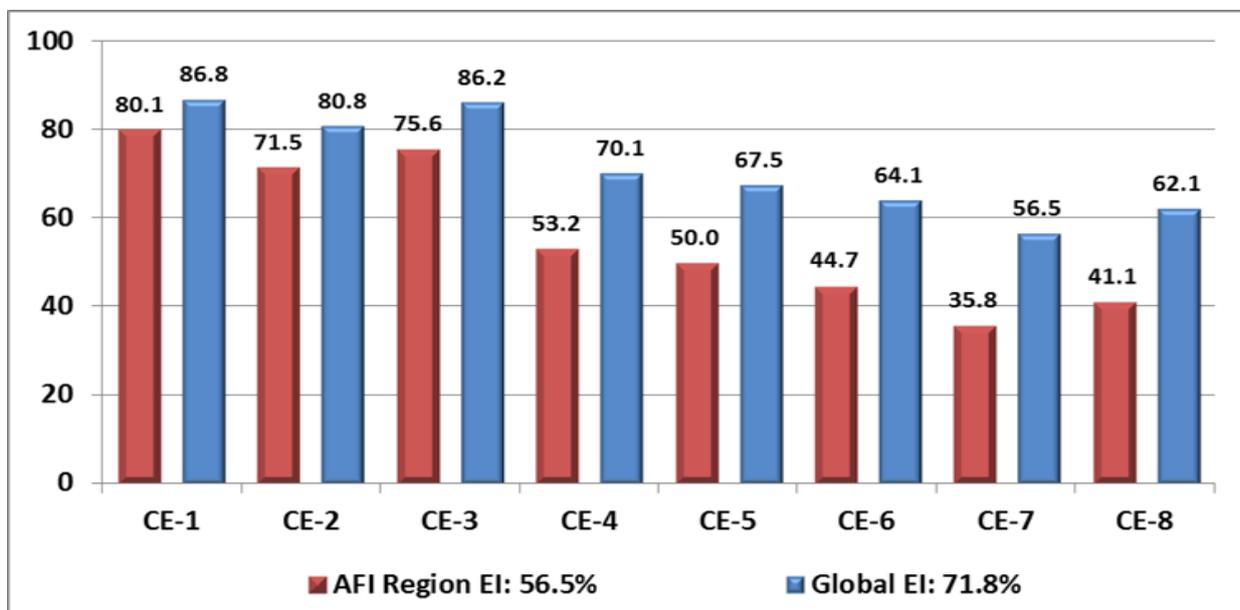
1. INTRODUCTION

1.1. Les progrès et la performance du Plan AFI SECFAL seront principalement mesurés à la lumière des résultats et des progrès de l'USAP-CMA par rapport aux objectifs énoncés du Plan AFI SECFAL, à la résolution en temps opportun des lacunes constatées, à l'incidence des activités de formation, à la nature des incidents majeurs de sûreté de l'aviation et à la réduction du nombre de préoccupations significatives de sûreté (SSC) identifiées et à leur résolution en temps utile.

2. MISE EN ŒUVRE DE L'APPROCHE DE LA SURVEILLANCE CONTINUE DU PROGRAMME UNIVERSEL D'AUDITS DE SURETE (USAP-CMA) EN AFRIQUE

2.1 A la date du 30 mai 2016, 48 activités de l'USAP-CMA dont 45 audits et 3 missions de validation visant à évaluer la résolution de préoccupations significatives de sûreté ont été réalisés. Il reste encore 5 audits à organiser d'ici la fin de l'année 2016. ont été réalisées dans 3 Au total, 12 Etats AFI ont déjà été audités dans le cadre de l'USAP-CMA.

2.2 Le graphique ci-après illustre les résultats globaux à l'échelle mondiale des audits de l'USAP effectués dans le cadre du deuxième cycle et de l'USAP-CMA, en mesurant la mise en œuvre effective, par les États, des huit éléments cruciaux d'un système national de supervision de la sûreté de l'aviation identifiés dans le Doc 10047, *Manuel de supervision de la sûreté de l'aviation — Mise en place et gestion d'un système national de supervision de la sûreté de l'aviation*. Il convient de noter que si ces informations ont été regroupées dans un seul graphique, les questions du protocole sous-jacent utilisées pour effectuer les audits ont changé considérablement depuis le deuxième cycle. Le pourcentage global à l'échelle mondiale devrait donc être utilisé avec une certaine prudence, en particulier lors de la comparaison des résultats mondiaux aux résultats de l'USAP-CMA des États considérés à titre individuel. Les résultats mondiaux devraient devenir de plus en plus précis à mesure de la réalisation d'un plus grand nombre d'audits de l'USAP-CMA dans toutes les régions. les résultats globaux à l'échelle mondiale des audits de l'USAP se préciseront au fur et à mesure. De plus amples informations et analyses se trouvent dans la 6^{ème} Edition du livret sur les résultats et analyses des audits, disponible sur le portail du site sécurisé de l'USAP.



2.3 Les résultats ci-dessus affichés indiquent que les obligations des États en matière de contrôle de la qualité (CE-7) demeurent l'élément crucial la moins effective à la fois dans le monde et sur le plan régional. De même, la résolution des problèmes de sûreté (CE-8), les obligations liées à la certification et à l'approbation (CE-6), la fourniture d'orientations techniques, d'outils et d'informations d'importance capitale pour la sûreté (CE-5), ainsi que les qualifications et la formation du personnel (CE-4) constituent aussi des sujets de préoccupation.

2.4 La signature dans les délais du Protocole de Coopération (MoU) est un indicateur de l'engagement des États à adhérer au programme des Audits Universels. Il est important de signaler qu'un bon nombre d'États de la région AFI n'ont pas encore signé ledit MoU. L'importance de la signature dans les meilleurs délais de ce protocole a été rappelée récemment aux États qui ne l'ont pas encore fait, par l'envoi de lettres de rappels à cet effet.

2.5 Au 20 octobre 2016, quatre Préoccupations Significatives de Sûreté demeuraient non résolues dans 2 États AFI. Le Secrétariat collabore étroitement avec ces États pour suivre les progrès accomplis en vue de résoudre l'ensemble des préoccupations significatives de sûreté en suspens et fournir de l'assistance à cet égard.

3. ACTION A PRENDRE

3.1. La réunion est invitée à :

- a) prendre note de l'état de la mise en œuvre de l'USAP-CMA dans la région AFI
- b) demander aux États de la Région qui ne l'ont pas encore fait, de signer le Protocole d'Accord (MoU) de l'USAP-CMA proposé par l'OACI
- c) Demander aux États de continuer à soutenir l'USAP-CMA par la mise à disposition de l'OACI à titre d'Experts, les Auditeurs Certifiés pour la conduite du programme de l'USAP-CMA

-FIN-